



club alpin français
Calanques Marseille Cassis

Réunion du comité directeur du
21 Mars 2013

Présents : Jean-Michel Eychenne, Philippe Lerale, Sigrid Pageot, Maxime d'Aillaud, Sylvie Monniaux, François Martineau, Hélène Russo, Christine Sauvaire, Isabelle Allemand, Patrice Brod, Jean-Marc Prud'homme, Jacques Santoni, Hélène Santoni, Alban Maillard, Frederic Salen, Elisabeth Jouannaux.

Excusés : Rémi Ménager

Absents : Brigitte Marchaud, Corinne Flores, Samuel Guillaume.

Rappel de l'ordre du jour :

- Brevet : bilan d'avancement de l'organisation, parcours, bénévoles, autorisations, ...
- Bilan des incendies dans les Calanques
- Etat des demandes de subventions
- Etat des demandes de local auprès de la mairie

La séance est ouverte à 19h45, sous la présidence de Jean-Michel Eychenne.

I - communication diverses

Le Président expose divers points et informations récentes suite à la réunion du CD13 du 19 Mars 2013:

- à noter, la création d'un nouveau club affilié à la FFCAM, basé à Aix-en-Provence et orienté vers la pratique de la slackline.
- Concernant le projet de création du Parc Naturel Régional de la Ste Baume, le CD 13 va adhérer à une association afin d'être impliqué et consulté lors de l'élaboration de la charte de ce PNR.
- La FFCAM envisage de créer un refuge dans les Calanques, potentiellement un ancien corps de ferme vers Luminy.
- Evénement Départemental : le 30 Juin le Comité Départemental organise la « Fête de la Montagne ». en liaison avec l'opération nationale. Réunion des CAF de la région, ouverte à tous, l'objectif est de faire connaître et développer les Clubs Alpins Français et leurs activités. Chaque CAF peut proposer activités ou ateliers autour de nos pratiques.

Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges
272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35
courrier électronique : caf.calanques@wanadoo.fr
site internet : <http://cmc.caf.free.fr/>

--> à nous de proposer des idées ou animations, il faudra probablement prévoir du temps de bénévolat pour aider à l'organisation.

- Le CD 13 souhaite relancer la Revue des Calanques, bulletin officiel du CD: 1 numéro par an, financé par la publicité. Le CD souhaite donner une orientation vers les articles de fond, il est donc fait appel aux bonnes volontés pour écrire des articles sur les sorties,

II - Point sur les subventions

- 3 dossiers de demandes de subvention ont été faits, respectivement auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, de la Ville de Marseille, et du CNDS. Ces dossiers sont en cours de traitement.
- L'élément majeur du dossier de demande au CNDS (Comité National de Développement du Sport) est la création d'un projet associatif. Défini et présenté par le président, ce projet sera communiqué aux membres du CD pour recueillir leur avis et concrétiser les actions.
- un des axes de développement est la mise en place d'un camp d'été. La discussion est engagée sur les modalités et l'organisation d'un tel camp :
 - o décider de la date et de la durée (une semaine en général),
 - o organiser le recensement des participants et réserver,
 - o pas de programme d'activité ni d'emploi du temps préétabli, le principe est un système « à la carte ». Les participants restent pour une durée variable, un ou plusieurs jours, et plusieurs activités peuvent être pratiquées, décidées la veille au soir.
 - o Un appel aux membres du club pour organiser ce camp sera fait.
- les autres axes de développement seront présentés et améliorés avec le retour d'information des membres du CD.

III - Point sur la Randonnée Sportive Annuelle

Un point sur la participation à la RSA est fait par Patrice Brod, vice-président en charge de l'organisation de la RSA :

- o 62 personnes inscrites dans 20 équipes
- o Il y a quelques désistements, donc une proposition sera faite sur la liste d'attente, en donnant priorité aux membres du CAF-CMC
- o paiement 11 équipes sur 20 ont payé et envoyé les papiers nécessaires
- o Patrice Brod enverra une 3eme relance par messagerie électronique

Point sur l'organisation du transport:

Rendez vous 6h00 au Decathlon Sormiou

Nombre de places nécessaires au voiturage le matin: 62 personnes + 2 serre-files à transporter → 19 voitures.

A l'heure actuelle, le nombre de conducteurs bénévoles est suffisant.

Note 1 : Les pointeurs au contrôle de Luminy pourront ramener les serre-files au Roy d'Espagne.

Note 2 : certains participants pourront avoir besoin de laisser des affaires au moment du départ pour les récupérer à l'arrivée, Jean-Marc et Hélène se chargeront de les transporter jusqu'à l'arrivée.

*Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges
272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35
courrier électronique : caf.calanques@wanadoo.fr
site internet : <http://cmc.caf.free.fr/>*

Modification du parcours

Une demande d'autorisation de la manifestation a été faite à la Direction du Parc National et à la ville de Marseille par le Président.

Une première réponse de la mairie a fait part que suite au récent incendie, il est interdit de passer par le Malvallon et il nous est demandé de changer d'itinéraire. La proposition faite est de passer par le col des Escourtines et le sommet de MarseilleVeyre. Mais ce parcours utiliserait des sentiers ouverts à la circulation piétonne mais pas balisés, or ces sentiers ne sont pas autorisés lors de manifestations publiques collectives. De ce fait, La ville a donc émis un avis "Réservé".

Le président propose de modifier le parcours afin de lever cet avis "réservé" et d'assurer l'autorisation de notre manifestation :

- > montée par le sentier rouge n°5 au col des Baumettes, descente par le sentier rouge N°1 vers le Roy d'Espagne en contournant la montagne de l'Aigle

Points de Contrôle et serre-files: rappel et listage des bénévoles placés sur les différents points de contrôle, ainsi que des serre-files. Tous les contrôles sont assurés, selon le nouveau parcours un contrôle supplémentaire sera peut-être à ajouter.

Sponsors et Diplôme

Alpina / La Montagne sont d'accord pour fournir des lots.

Relance du Vieux Campeur à faire, le contact est au siège à Paris.

Le Diplôme pour les participants est prêt, l'imprimeur est prêt également pour réaliser les diplômes et carte du parcours.

Apéritif de remise des prix et Briefing pré-course :

Le Briefing de présentation et de remise des dossiers (carte du parcours, brassards, recommandations, etc.) aura lieu le samedi à 18h00 au Centre Municipal de Voile (CMV).

L'Apéritif de clôture et de remise des prix aura lieu le dimanche soir à 18h30 également au CMV.

Il est prévu la mise en place d'un "sondage" sur le site Web pour la gestion des "plats sales/sucres".

IV - point sur les démarches relatives au local associatif:

Un courrier de demande a été envoyé aux mairies des 9e/10e et 6e/8e arrondissements

Mairie des 9e/10e

Une réponse par courrier nous indique qu'ils vont traiter notre dossier, nous attendons donc qu'ils contactent le club.

Mairie des 6e/8e

La mairie nous a redirigés vers le Tempo Ste Anne, local dédié aux associations. Le président a visité les locaux, les salles conviennent et le tarif est intéressant (4€ / heure). Mais il n'y a pas de rangement possible et installer des armoires dans les salles semble difficile, le président évoque la possibilité d'installer un abri de jardin dans la cour.

Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges

272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35

courrier électronique : caf.calanques@wanadoo.fr

site internet : <http://cmc.caf.free.fr/>

Il existe un autre Tempo a Mazargues, à visiter également.

Maxime, Sigrid et Jean-Marc se proposent d'aller visiter le tempo de Ste Anne et si possible Mazargues afin de voir les possibilités pour le rangement évoquées.

La séance est clôturée à 20h45

Le Président,

Le Secrétaire,

Jean-Michel Eychenne.

François Martineau.